

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire par conférence téléphonique de la Société de transport de Lévis, tenue le **vingt-six mars deux mille douze à 16h.**

SONT PRÉSENTS :

M. Michel Patry, Président
M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président
M. Jean-François Carrier, Directeur général
M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général
M. Jean-Luc Daigle, Administrateur
M. Mario Fortier, Administrateur
M. Michel Turner, Administrateur
Mme Janet Jones, Administratrice
M. Serge Côté, Administrateur
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption de l'offre de service pour les jours fériés de l'année 2012
 3. Levée de l'assemblée
-

1.- Adoption de l'ordre du jour

- RÉOLUTION 2012-042-

Il est proposé par M
appuyé par M

et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée Extraordinaire du lundi 26 mars 2012 soit adopté tel que présenté.

Adoptée. -

2.- Adoption de l'offre de service pour les jours fériés de l'année 2012

- RÉSOLUTION 2012 – 043 -

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2011-098 concernant l'adoption du budget d'exploitation pour l'année 2012 de la ST Lévis ;

CONSIDÉRANT qu'à l'intérieur de celui-ci, était prévue une offre de service les jours fériés suivants:

- Jour de l'An
- Lendemain du jour de l'An
- Pâques
- Lendemain de Pâques
- Fête nationale
- Fête du Canada
- Fête du travail
- Jour de Noël
- Lendemain du jour de Noël

CONSIDÉRANT que la clientèle de la ST Lévis se compose essentiellement de travailleurs et d'étudiants;

CONSIDÉRANT que lors de ces jours fériés, la plupart des grands générateurs de déplacement sont fermés;

CONSIDÉRANT les coûts d'exploitation estimés au budget pour offrir un service durant les neuf (9) jours fériés de l'année 2012 et le faible taux d'achalandage obtenu à l'occasion de la période des Fêtes (25 et 26 décembre 2011 et 1^{er} et 2 janvier 2012) ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Madame Janet Jones

et résolu unanimement

QUE la ST Lévis retire de son offre de service planifié 2012, les jours suivants : Pâques, lendemain de Pâques, Fête nationale, Fête du Canada, Fête du travail, Noël et lendemain de Noël ;

QUE les services offerts à l'occasion de ces jours fériés soient maintenus pour les usagers du service de transport adapté ;

QUE cette décision soit communiquée à la population en temps et lieu.

Adoptée. –

3.- Levée de l'assemblée

-

- RÉSOLUTION 2012 - 044 -

Il est proposé par
appuyé par

et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée.

Adoptée. –

Le Président, Michel Patry

Le secrétaire, Mario Sirois